

# LA DOUANE SE DOIT D'ÊTRE EXEMPLAIRE en matière d'écoresponsabilité

**Isabelle Braun-Lemaire (90), directrice générale des douanes et droits indirects (DGDDI), nous explique comment ce service de l'État agit et se mobilise, à son niveau, en faveur de la décarbonation. Entretien.**



**Isabelle Braun-Lemaire (90)**

## Comment votre établissement appréhende la question de la décarbonation et de la neutralité carbone ?

Au même titre que l'ensemble des services de l'État, la douane se doit d'être exemplaire en matière d'écoresponsabilité et de réduction des gaz à effet de serre, tant dans son fonctionnement courant que dans la réalisation même de ses missions.

Par ailleurs, les agents de la douane sont fortement sensibilisés à l'écoresponsabilité : pour 84 % d'entre eux, il est important que la douane développe et encourage les bonnes pratiques environnementales, et 90 % se disent prêts à adopter de nouveaux comportements plus respectueux de l'environnement dans le cadre de leur travail. Une telle adhésion à la transition écologique donne une responsabilité à l'administration, pour fournir aux agents les moyens de mettre en œuvre ces nouveaux comportements.

Enfin, la question de la décarbonation est inséparable de la question économique, en particulier dans le contexte actuel. Pour une administration très motorisée comme la douane, avec ses véhicules terrestres (voitures, motos), aériens (avions, hélicoptères) et navals, la sobriété énergétique est une évidence opérationnelle et financière !

## Dans ce cadre, quelles actions et initiatives mettez-vous en place ?

La douane s'inscrit pleinement dans les 20 engagements de l'État pour des services publics écoresponsables fixés en 2020. Elle a décliné ces engagements dans un plan d'action « Douane verte » qui couvre l'ensemble du champ de l'écoresponsabilité : les mobilités et le bâti, mais aussi le numérique, l'alimentation bio et de qualité, la suppression du plastique à usage unique...

Cela s'est traduit d'ores et déjà par des actions pour certaines de long terme, pour d'autres très concrètes et pratiques : l'acquisition de véhicules propres, électriques et hybrides, de préférence aux véhicules thermiques ; le remplacement des bouteilles d'eau par des carafes ; l'inclusion autant que possible de clauses écoresponsables dans nos appels d'offre ; la réalisation de travaux à gains rapides d'énergie comme la modernisation de l'éclairage ou de la VMC ; l'optimisation de la consommation d'énergie de notre futur datacentre, qui sera mis en service en 2025...

## Vous êtes-vous fixé des objectifs ?

J'en citerais trois parmi les plus ambitieux : supprimer totalement l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici fin 2022, avoir plus de 20 % de véhicules propres à horizon 2023 (contre

moins de 2 % en 2020), remplacer l'ensemble des chaudières fioul par des chaudières employant d'autres énergies à horizon 2029. Par ailleurs, le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la douane, en cours et qui sera achevé fin 2022, permettra de fixer de nouveaux objectifs ambitieux pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

## Dans cette démarche, quels sont les principaux enjeux auxquels vous êtes confrontés et comment y faites-vous face ?

La douane a la chance de pouvoir s'appuyer sur des agents très sensibilisés à la transition écologique et moteurs pour la mettre en œuvre. Un des enjeux principaux est de susciter et appuyer leurs initiatives écoresponsables. À ce titre, l'appel à projets d'innovation participative en matière de transition écologique du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, auquel la douane participe, est une véritable chance ! Doté de 500 000 €, il permettra de financer des projets locaux dès l'été 2022.

Un autre enjeu est celui des fournisseurs, qui pour certains n'ont pas encore développé d'offre répondant aux critères d'écoresponsabilité de l'État. C'est notamment un sujet en matière de numérique : j'appelle de mes vœux le développement d'une filière du recyclage et de reconditionnement des matériels informatiques !

Enfin, les délais de livraison sont un défi de tous les jours, dans un contexte de forte tension sur les approvisionnements : nos commandes de véhicules propres peuvent mettre de longs mois à nous parvenir, ce qui impose malheureusement de maintenir en service, dans l'intervalle, des véhicules anciens et polluants ». X